

*L'Adresse—M. Herbert*

St-Laurent. Ceux qui ont les moyens peuvent faire du golf, de la voile, du tennis, du curling et des promenades à cheval, ainsi que de la chasse, un sport pittoresque bien que très discuté. Quant aux autres, ils peuvent occuper leurs loisirs en nageant, en patinant, en skiant, en jouant au hockey ou au baseball, en campant et en profitant de nos parcs et de nos bois. Nos parties de sucre amènent des visiteurs d'autres régions, voire même des États-Unis. Dans la circonscription de Vaudreuil, nous avons la chance de pouvoir occuper nos loisirs de diverses façons, ce qui n'est pas le cas pour tous les habitants de notre pays.

J'ai eu la chance de voyager dans de nombreux pays et je me considère chanceux d'avoir pu vivre ou travailler dans toutes les provinces du Canada. Du relief accidenté de la côte est aux magnifiques jardins de l'île de Vancouver, il ne nous est pas difficile de vanter les merveilles d'un pays qui offre des paysages aussi variés et des modes de vie pour tous les goûts. Avec la merveilleuse beauté des couleurs d'automne en Nouvelle-Écosse, les chutes du Niagara, le carnaval d'hiver de Québec ou les rodéos de Calgary, le lac Louise et les magnifiques montagnes Rocheuses, dans chaque province et dans chaque territoire, il y a de quoi être fier de nos attractions préférées et typiquement canadiennes.

J'aimerais vous citer l'extrait suivant d'une publication de l'Office de tourisme du gouvernement canadien:

Plus on voyage, plus on élargit ses horizons. Les voyages rapprochent les gens, leur donnent une compréhension qu'ils n'avaient pas auparavant et font du tourisme un agent très important pour combler les écarts sociaux qui existent dans les pays. Nous en avons tout particulièrement besoin dans un pays aussi vaste que le Canada, où le régionalisme et l'isolation seraient des problèmes même sans les différences de langue et de culture.

Le Canada est né riche. Nous possédons un environnement d'une grande beauté où il est facile de vivre et qu'il est plaisant de visiter. Nous avons de grands espaces pour les gens qui aiment le plein air, de l'eau pour les nageurs et de la neige pour les skieurs. Nous avons des villes pour nous stimuler, une culture à apprécier et des paysages à contempler.

Il y a une excellente raison qui nous permet de dire que notre pays est fort. C'est pourquoi nous devons lever fièrement la tête, puisque nous avons un produit auquel nous croyons et que nous pouvons aller vendre partout.

Je voudrais parler quelques instants de ce que d'anciens pourraient appeler le côté pratique. Il y a plus de 20 ans, ma société construisait à Montréal des maisons unifamiliales bon marché qui se vendaient \$8,500. Aujourd'hui, dans mon comté de Vaudreuil, on peut acheter pour moins de \$14,000 une maison unifamiliale à trois chambres à coucher de construction solide. Il s'agit donc d'une augmentation annuelle du prix de vente de moins de 2 p. 100.

Je connais le phénomène des salaires dans l'industrie du bâtiment et, pour bien des corps de métier, les augmentations sont justifiées à plus d'un titre. Les techniques modernes ont tendance à compenser les augmentations du coût de la main-d'œuvre sur le chantier et, chaque année, les problèmes de la construction en hiver décroissent. Le rythme actuel de la construction domiciliaire constitue un record inégalé et les prévisions pour le secteur de la construction commerciale et industrielle laissent entrevoir une situation saine pour l'industrie de la construction pour le reste de la décennie. Cela n'évoque pas pour moi une économie faible.

Le discours du trône a parlé de «mesures pour intéresser davantage les investisseurs à la construction domiciliaire afin de répondre aux besoins à cet égard». Les

[M. Herbert.]

crédits ainsi libérés doivent être mis à la portée du public moyennant des taux d'intérêt raisonnables, et ils devront provenir en grande partie de nos banques. La concurrence relativement faible qui existe dans le système bancaire au Canada tend à en diminuer l'efficacité et à accroître plus qu'il est nécessaire les taux d'intérêt. Il convient d'imposer à nouveau un plafond aux taux d'intérêt. Cette mesure devrait pouvoir encourager les prêts dans le domaine hypothécaire. Nous devrions également nous demander si un dialogue empreint de tolérance entre les directeurs de différentes banques n'enfreint pas l'objet de la loi relative aux enquêtes sur les coalitions.

J'aimerais maintenant parler de l'industrie de l'alimentation. Au cours des dernières années, l'efficacité de la production et de la vente au détail des aliments s'est accrue, et c'est ainsi que l'augmentation annuelle moyenne des prix est restée inférieure à celle de l'indice du coût de la vie. Au cours de cette période, il a été de plus en plus difficile aux épiceries du coin de concurrencer les magasins à succursales multiples, et je crois qu'il faut redoubler d'efforts pour aider ce genre de petite entreprise familiale. L'efficacité et le niveau des prix ne doivent pas être les seuls critères de survie. La petite entreprise est une des pierres angulaires de notre pays, et les propositions du ministre des Finances (M. Turner) tiennent compte de la nécessité d'accorder à ces entreprises un traitement fiscal spécial.

Je ne voudrais toutefois pas qu'on pense que je souscris à la proposition du député de York-Sud (M. Lewis), suivant laquelle nous devrions augmenter le fardeau fiscal des grandes corporations. Ceux qui investissent dans les grandes compagnies s'attendent à des profits raisonnables. Si on augmente le fardeau fiscal de l'industrie de la vente au détail des aliments, cette augmentation se traduira automatiquement par une augmentation des prix et ceux qui en souffriront le plus seront les pauvres, les défavorisés. Ou le député de York-Sud propose-t-il d'imposer des contrôles de prix avec les augmentations d'impôt? Bien entendu, en même temps que le contrôle des prix, il imposerait aussi le contrôle des salaires.

• (1520)

Je présume qu'il a écouté les observations du député de Prince Edward-Hastings (M. Hees), qui disait:

Des dirigeants patronaux et syndicaux de tous les coins du pays m'ont affirmé que si le gouvernement établissait des directives visant à maintenir à 2½ et 3 p. 100 la hausse annuelle des prix, et menaçait d'imposer des contrôles obligatoires si cet objectif n'était pas atteint, le patronat et le salariat ne pourraient faire autrement que de se soumettre à ces directives.

Le député a-t-il entendu les mêmes chefs syndicaux que moi? On dirait que quelqu'un rêve en couleurs!

Je voudrais faire une brève allusion à l'agriculture. Comme les petites entreprises commerciales, il faut considérer l'exploitation familiale comme une partie essentielle de l'économie canadienne. Notre politique agricole vise à accorder la même attention à tous les agriculteurs, qu'ils soient de l'Ouest ou de l'Est. Des programmes de soutien des prix adéquats, des contingentements qui tiendront compte des variations saisonnières, même si cela provoque des excédents, et des subventions pour éviter les augmentations des prix à la consommation encourageront une industrie qui est sérieusement touchée par les programmes d'aide agricole des gouvernements étrangers. Je pense également qu'un programme accru d'aide à la recherche universitaire permettra de réveiller l'intérêt pour les questions agricoles qui est nécessaire pour faire face à la diminution de la main-d'œuvre agricole.